REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

arrêté
désignant les représentants de l'administration et les représentants du personnel au sein de la commission consultative paritaire nationale compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le résultat des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article unique - Les représentants siégeant au sein de la commission consultative paritaire nationale compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement instituée auprès de la secrétaire générale du ministère en charge de l'agriculture par l'arrêté du 10 février 2009 susvisé, sont désignés comme suit :

1 – Représentants de l'administration

a) Membres titulaires :

- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Madame Maryvonne de MAUREY, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Monsieur Philippe CUCCURU, sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Madame Gwenaëlle MARI, chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche.

b) Membres suppléants :

- Madame Sophie ASSAM, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Monsieur Jérôme SANTERRE, adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Monsieur Jacques FAUVEL, adjoint à la chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Madame Carole PELLEGRINO, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Madame Patricia MARTINON, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général.

2 - Représentants du personnel

a) Membres titulaires :

- Monsieur Maxime AMISSE, agent contractuel au LEGTA de Bressuire – FSU,
- Madame Marie-Aude CONDON, agent contractuel au LEGTPA de la Lozère (site de Saint Chély) – FSU,
- Monsieur Daniel FOURTIC, agent contractuel au LEGTA de Poitou Venours – FSU,
- Monsieur Philippe LORQUIN, agent contractuel sur l'exploitation agricole de la ferme de St Maurice Vendôme – FSU,
- Monsieur Adel ZIDI, agent contractuel au LEGTA de l'Oise (site d'Airion) – FSU.

b) Membres suppléants :

- Monsieur Thierry CHABANON, agent contractuel au LEGTPA de Brioude Bonnefont (site de Saugues) – FSU,
- Monsieur Kévin GONCALVEZ, agent contractuel au LEGTPA de Brioude Bonnefont (site de Saugues) – FSU,
- Monsieur Eddy PEROT, agent contractuel au LEGTA de Bressuire – FSU,
- Monsieur André QUERAL, agent contractuel au LPA de Saint Rémy de Provence – FSU,
- Madame Christiane VARON, agent contractuel au LEGTPA de Brie Comte Robert) – FSU.

Fait, le - 2 FEV. 2015

Le Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Yves LE NOZAHIC